

II. RELATIONS LEXICALES SÉMANTIQUES

« analyse des unités lexicales en fonction de leur sens »

À côté de la morphologie lexicale, l'objet de la lexicologie est également l'étude des lexèmes du point de vue des rapports sémantiques qu'ils entretiennent entre eux.

- ces rapports sémantiques entre les unités lexicales sont plus ou moins étroits et se divisent en deux types (les diverses « -onymies » viennent du mot grec *ónoma* « appellation, nom »):
 - A) **hiérarchiques** (d'implications sémantiques et d'inclusions) – si les unités n'ont pas le même rang (hypo- et hyperonymie et relation partie-tout)
 - B) **d'équivalence (identité) et d'opposition** – unités de même rang (synonymie, antonymie et co-hyponymie)
- sauf relation partie-tout, toutes ces relations contribuent à la **structuration du lexique sur le plan paradigmatique**
- le plan paradigmatique affecte également un troisième type de rapports : C) un signe peut offrir **plusieurs significations** (polysémie) mais son côté formel peut poser des **problèmes d'analyse** (ressemblance formelle – homonymie, paronymie), notamment pour les apprenants du FLE
- ces relations sont définies en contexte, c'est-à-dire à l'aide de la syntaxe > leur **sens se concrétise sur le plan syntagmatique**

II.1 Rappel des notions de base

- Selon la théorie fonctionnelle de la **double articulation** d'André Martinet (1960 : 13-15, 17-18) qui schématise l'organisation spécifique du langage humain, tout énoncé s'articule sur deux plans : le deuxième plan nous est intimement connu à travers le cours de phonologie (nombre infini de combinaisons des **unités distinctives** : les phonèmes). En lexicologie, nous nous intéresserons au plan de la **première articulation** où l'énoncé s'articule linéairement en unités douées de sens (**unités significatives** : phrases, syntagmes, mots, etc.) dont les plus petites sont appelées *monèmes* par Martinet (ou *morphèmes* par d'autres linguistes) (Dubois et al. 2007 : 50).

Ex. La phrase *Ma fille t'écrira*. s'articule ainsi en six monèmes [ma-fij-t-ekʁ-iʁ-a], dont chacun peut être remplacé, dans le même environnement, par d'autres monèmes sur l'axe paradigmatique (*ta, sa* fille), ou peut se retrouver, dans un environnement différent, combiné à d'autres monèmes sur l'axe syntagmatique (*mon fils*) (pour une explication des notions axe syntagmatique/paradigmatique, voir *infra*). Au niveau de la deuxième articulation, chaque monème s'articule à son tour dans son signifiant en unités dépourvues de sens (les plus petites sont les phonèmes), en nombre limité dans chaque langue (36 en français). Le monème *écr-* est formé de 3 phonèmes, /e/, /k/, /ʁ/ dont chacun peut être remplacé par d'autres dans le même environnement ou se combiner à d'autres pour former un monème différent [kʁe-], [keʁ-], [ʁek-], etc. Le signifié peut également se décomposer, mais non linéairement, en unités de sens (sèmes) : fille = /humain/ + /jeune/ + /sexe féminin/.

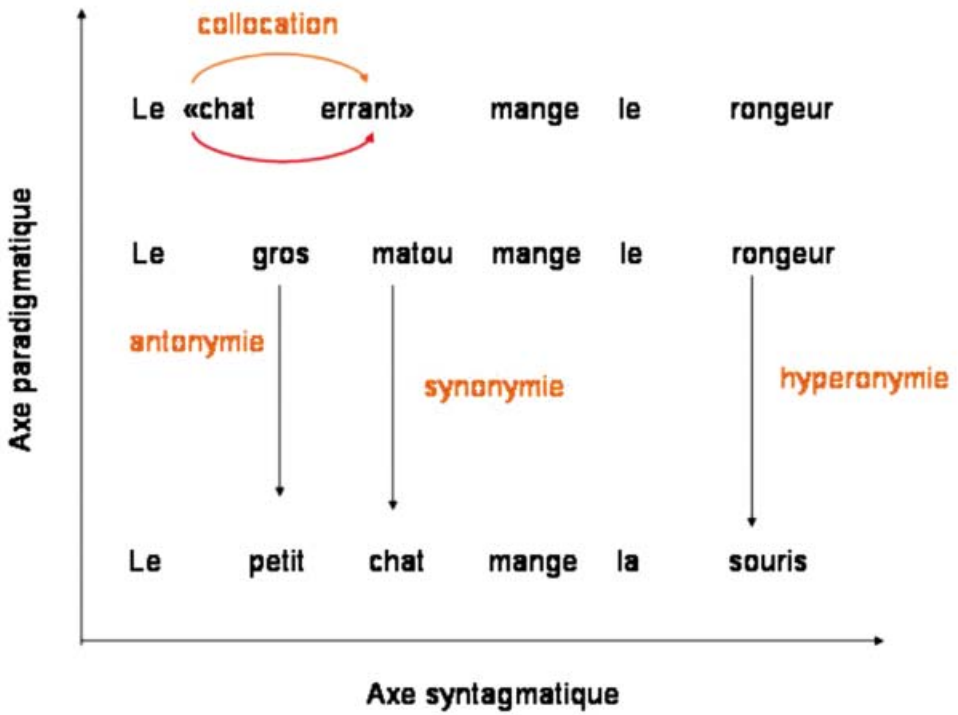
- Revenons sur cette idée de la capacité de créer un nombre infini des possibilités d'énoncés dans une langue, grâce à deux axes :
 - a) **axe horizontal (syntagmatique)** – où s'opère la combinaison entre les différentes positions ; p. ex. dans la phrase du schéma *infra*, *gros* est en relation syntagmatique avec l'article défini *le* qui le précède et avec le substantif *matou* qui le suit. Ce groupe nominal est en relation syntagmatique avec le verbe *mange*, et ainsi de suite. Il s'agit donc des relations entre les éléments qui sont présents dans l'énoncé, d'où leur appellation les **relations in praesentia**.

Les analyses des relations syntagmatiques font formellement l'objet de la **syntaxe** ; quant au contenu, il s'agit de l'interprétation du sens textuel : on parle de la **sémantique textuelle** (cf. F. Rastier);

- b) **axe vertical (paradigmatique)** – axe de la sélection des alternatives dans une position donnée ; p. ex. dans la même phrase que tout à l'heure, *le* peut éventuellement alterner avec le démonstratif *ce*, le possessif *mon*, avec l'article indéfini *un*, etc., l'adjectif *gros* avec les autres adjectifs tels que *petit*, *grand*, *immense*, etc., le verbe *mange* avec les verbes tels que *déchire*, *avale*, etc. selon les possibilités de substitution dans un environnement donné. Le groupe des déterminants cités forme un paradigme, tout comme il y a un paradigme des adjectifs et des verbes. Ainsi, le paradigme peut être défini comme « un ensemble d'unités virtuellement substituables dans un contexte donné » (Niklas-Salminen 1997 : 42). Comme ces relations paradigmatiques existent dans un cadre virtuel et ne sont pas présentes dans l'énoncé, on les appelle les **relations *in absentia***.

Le linguiste procède à la définition du sens lexical plus général grâce aux **possibilités de substitution** que le contexte permet, selon les **critères cognitifs et émotionnels** surtout.

Schéma n° 3 : Rapports entre les unités lexicales sous axes paradigmatique et syntagmatique



Source : <http://casanuestra.free.fr/gloss.html#Axe>

II.1.2 Mémo²: petit bilan en tchèque



Význam každé lexikální jednotky se ve struktuře slovníku ustanovuje v **průsečíku** paradigmatických a syntagmatických významových vztahů. (Hladká in Karlík 1995: 79).



Oba rozměry se vzájemně **podmiňují**: syntagmatický vztah (SV) předpokládá paradigmatickou v tom smyslu, že alespoň jeden člen SV se může proměnit, aniž by se měnila povaha vztahu (kdyby to nebylo možné, celý SV vztah by se redukoval na pouhý souvýskyt všech jeho členů a ztratil by jakoukoli popisnou a poznávací sílu).



Paradigmatický vztah (PV) naopak předpokládá syntagmatickou v tom smyslu, že jedině SV mohou jasně vymezit prostor, ve kterém se zkoumaná jednotka proměňuje, a její jednotlivé obměny se porovnávají mezi sebou (Hoskovec in Karlík et al. 2002: 551-552).

Pro vymezení dvou základních strukturních uskupení jazykových jednotek, **syntagmatu** („plnovýznamové slovo složené“, ve školní praxi „skladební dvojice“) a **paradigmatu** (obměn téhož, ve školní praxi např. „tabulky skloňování a časování“, atd.), je vždy zapotřebí součinnosti obou rozměrů, syntagmatického i paradigmatického (viz např. IV.1).

Ve funkčním vymezení jednotek jazykového popisu odhalují PV **diferenční povahu** zkoumané jednotky (jednotka je v negativním vymezení to, co není žádná jiná jednotka). SV dokládají, zda daná diference **závisí** na okolních jednotkách (viz problém definování kolokability).

Pouze ta jazyková jednotka, **jejíž paradigmatická proměna nezávisí na syntagmatickém okolí**, může nést významotvornou funkci, a tak **se zapojit do jazykového znaku** (viz podmínky definovatelnosti znaku) (*ibid.*: 308, 473, 552).

Z výše uvedeného pak vyplývá aplikace de Saussurovy **dichotomie langue-parole**: tedy, že aspekt langueový, systémový se projevuje zejména z paradigmatické a naopak paroleový, textový aspekt vystupuje do popředí v syntagmatických vazbách.

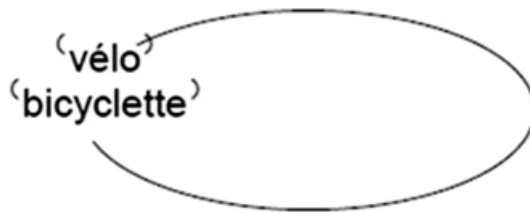
Martinet tutěž dichotomii nazývá **code-message**: « le code étant l'organisation qui permet la rédaction du message et ce à quoi on confronte chaque élément d'un message pour en dégager le sens » (Martinet 1960 : 25).

II.2 Sens lexical comme ensemble

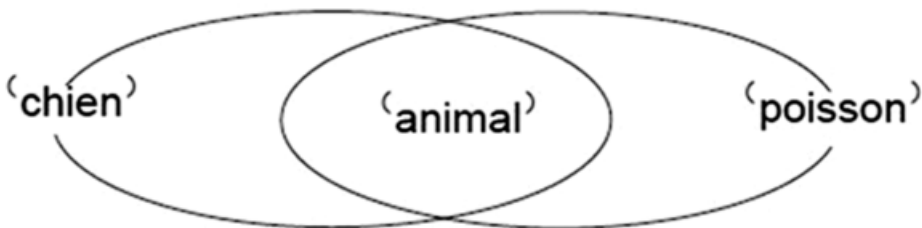
Avant de passer en revue les différentes relations lexicales susmentionnées, arrêtons-nous sur les liens logiques et sur les complexités liées à la construction du sens lexical, tels que le propose Alain Polguère (2002 ; document en ligne).

Selon Polguère, le sens lexical peut être conçu en tant qu' « ensemble structuré d'autres sens lexicaux » (2002 : 118). Il postule quatre types de relations sémantiques lexicales d'un point de vue logique :

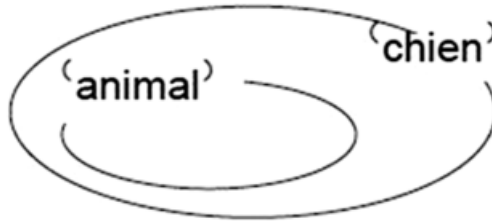
- 1) **identité de sens**, p. ex. « vélo » = « bicyclette » (voir le chapitre IV.1)



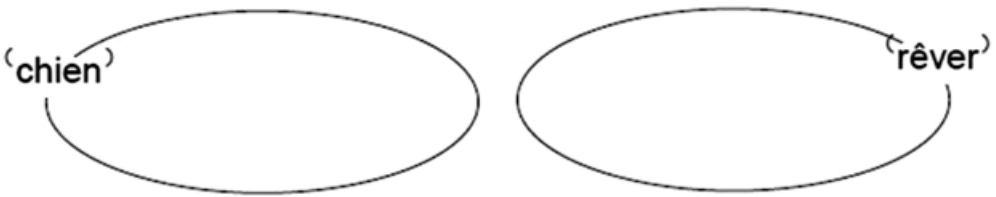
- 2) **intersection de sens**, p. ex. « chien » \cap « poisson » = « animal » (voir le chapitre IV.3)



3) **inclusion de sens**, p. ex. « animal » \subset « chien » (voir le chapitre III.1)



4) **disjonction de sens**, p. ex. « chien » \cap « rêver » = \emptyset (on parle de la relation d'**incompatibilité** ; ne sera pas traité ici pour sa petite utilité en pratique – sauf pour la création de quelques **métaphores littéraires** – sinon, pourquoi chercher les liens entre p. ex. la pierre et la soupe, etc. ?)



Rappelons que F. Čermák (2010 : 253) ne parle pas de l'identité de sens (puisqu'il la croit impossible, cf. chapitre IV.1) mais distingue deux autres relations : **unification** (= *sjednocení* : *jabloň* \cup *hrušeň* – l'ensemble forme la catégorie des *arbres fruitiers*) et **opposition** (*court* | *long*, *chien* | *chienne*).

Or, nous rappelons avec Polguère (ibid : 119) que ces jolis schémas ne sont structurants qu'à première vue.

Ex. le sens de « chien » contient non seulement « animal » mais aussi « museau » et « queue ». Une définition dans un dictionnaire pourrait alors être la suivante :

chien, n.m. = animal au museau allongé possédant une queue

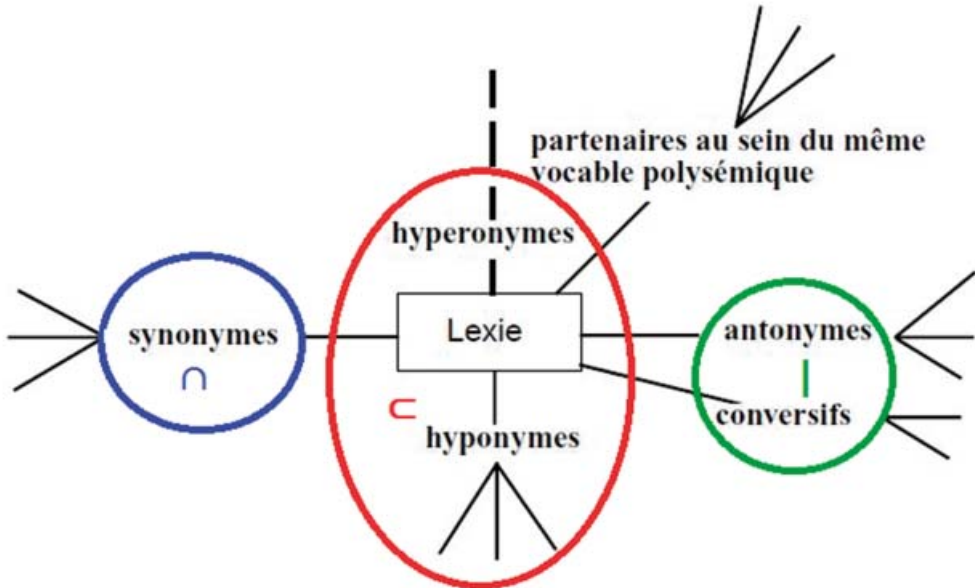
Ainsi, on voit que le rapport qu'entretient « chien » et « animal » est tout à fait différent de celui qu'il entretient avec « museau » et « queue », qui serait pourtant important pour sa définition (définition des *canidés*), pour la création des locutions figées métaphoriques, etc. En sémantique, on parle de plus d'une cinquantaine de **fonctions lexicales** (Polguère 2002 : 144) qui affectent le modèle ensembliste exposé *supra* mais dont nous n'allons pas préciser les détails ici (ceci étant la thématique privilégiée des cours de sémantique et de syntaxe qui suit ce cours de lexicologie et lexicographie). Nous en verrons des exemples notamment dans le chapitre IV.1).

II.3 Structuration sémantique du lexique : réseaux et champs lexicaux, champs sémasiologiques

La linguistique moderne a mis fin à la vieille notion du lexique considéré comme un répertoire de mots. La relation entre la forme (image acoustique et graphique) et le concept mental est beaucoup plus complexe comme nous l'avons souligné *supra*. Pour cette raison, le lexique doit désormais être considéré comme un **ensemble de structures** (Niklas-Salminen 1997 : 128), c'est-à-dire structuré dans des ensembles qui créent des réseaux en fonction des relations logiques qui les relient.

Toute lexie (= lexème monosémique) est projeté dans **le réseau lexical de la langue** en fonction des relations qu'il entretient avec les autres lexies au niveau sémantique. Dans le schéma suivant, motivé par Polguère (2002 : 130), la taxinomie est reflétée dans l'axe vertical comme elle est perçue logiquement dans notre cerveau mais l'équivalence et l'opposition sont dessinées sur l'axe horizontal de façon aléatoire (ne pas confondre avec les axes synta- et paradi- gmatiques !).

Schéma n° 4 : Réseau des relations lexicales horizontales et verticales



Cette approche nous facilitera la mémorisation des liens logiques de base qui nous aideront dans les différentes analyses.

- Selon le sens de l'analyse de la relation entre la forme et le sens du signe linguistique, la démarche que l'individu fait pour arriver à catégoriser la langue de façon conceptuelle, on distingue deux approches : A) **onomasiologique** et B) **sémasiologique** :

ad A) Ce type de démarche consiste, comme le mot grec *ónoma* » (= le nom) l'indique, **à partir du concept** (notion commune), c'est-à-dire **du signifié vers le signifiant**, pour trouver dans le lexique disponible comment cette notion se réalise.

Cet outil de classement du lexique disponible s'appelle le **thésaurus**. On peut définir un thésaurus en tant que « livre dans lequel les mots sont regroupés en fonction de leur signification » (Geeraerts & Grondelaers in Delbecq 2002 : 47).

Ex. Le *Thésaurus Larousse* (1992) regroupe les mots synonymiques (et antonymiques) pour le sens propre (a) et le sens figuré (b) du mot *fruit* de façon suivante :

fruit, n. m.

- a. fruit rouges, graines, noix, féculent, agrume, blé, pépin, semence, etc.
- b. résultat, effet, conséquence, impact, incidence, suite, produit, production, rejet, rejeton, descendance

Basé sur l'approche onomasiologique, le « fruit » (au sens abstrait) du thésaurus est la constitution des **champs lexicaux** pour chacune des acceptions du mot *fruit*.

Exercice

Comparez les thésaurus avec les dictionnaires des synonymes, voir chapitre IV.1. Que constatez-vous ?

Ex. Le champ lexical du vin comporte au moins cent-vingt adjectifs qui peuvent qualifier le vin : *accrocheur, acerbe, acide, agressif, allongé, ample, âpre, aqueux, aromatique, arrondi, astringent, austère, avare.....vanillé, végétal, velouté, verdelet, vert, vif, vineux* (Tournier & Tournier 2009 : 60).

Le **champ lexical** recouvre alors tous ce que les concepts mentaux des usagers d'une langue peuvent reconnaître comme représentatif du domaine en question, toutes les formes qui puissent leur venir à l'esprit.

Or, il ne faut pas confondre le champ lexical avec le **champ associatif** (psycholinguistiquement explicable, sans délimitation : il comprend les rapports dérivationnels, sémantiques, homonymiques, synonymiques, culturels, etc.) !

D'un point de vue structurel, on pourrait concevoir que la totalité du lexique d'une langue soit constituée par l'articulation de tous les champs lexicaux restreints, puis leur insertion dans des champs lexicaux de plus en plus généraux (Niklas-Salminen 1997 : 129). En d'autres mots, le champ lexical représente une réalisation d'un **champ notionnel** (ensemble de signifiés correspondant à une notion plus générale) donné (Tournier & Tournier 2009 : 61).

De façon maladroite, les dictionnaires notionnels qui vont de l'**idée aux mots (signifié > signifiant)** sont appelées également *dictionnaires analogiques*.

L'**analyse onomasiologique** a pour but de mettre à jour la structure sous-jacente d'un ensemble de mots conceptuellement proches, de voir comment ils s'organisent dans le champ lexical. Elle permet également de mieux comprendre d'où viennent les nouveaux items lexicaux.

Ex. Est-ce que les lexèmes tels que *petit déjeuner, en-cas, collation, déjeuner, goûter, dîner, souper* sont apparentés ? La réponse est oui, ils appartiennent au même champ lexical, car ils renvoient tous au **domaine conceptuel** « repas ».

Note : Le lecteur assidu doit remarquer ici le doublet terminologique, champ notionnel étant une variante du domaine conceptuel (terme utilisé plutôt en linguistique cognitive, cf. Geeraerts & Grondelaers in Delbecq 2002 : 59-60).

ad B) Le deuxième type de démarche est, en revanche, basée sur le signifiant (la forme) pour laquelle on cherche la signification de façon la plus exhaustive possible (notamment pour les mots polysémiques, tel *fruit* ci-dessous).

La **perspective sémasiologique** caractérise le dictionnaire de langue qui part du mot-entrée (signifiant graphique) et aboutit aux différents signifiés (définitions) (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 49).

Ex. Le PRE 2009 donne deux entrées pour le signifiant *fruit* :

FRUIT, n. m. (1)

I. Produit naturel comestible	
A. Produit de la terre ou de la mer	
1. (Au pluriel) Vx ou littér. Produits de la terre en général, qui servent à la nourriture des êtres humains, des animaux ; Cour. <i>Les fruits de la terre.</i>	
2. Loc. cour. <i>Fruits de mer</i> : animaux marins comestibles à l'exclusion des poissons.	
B. Production végétale	
1. Production des plantes apparaissant après la fleur; bot. Ovaire développé de la fleur des plantes phanérogames qui contient et protège les ovules devenus graines.	
2. Cour. Fruit (B, 1°) comestible, lorsqu'il est sucré, que l'on consomme généralement au dessert, parfois comme accompagnement (canard à l'orange, porc aux pruneaux, dinde aux marrons, etc.).	
3. Loc. <i>Le fruit défendu.</i> fruit de l'arbre de la science du bien et du mal que Dieu avait défendu à Adam et Ève de manger. ; Fig. Chose dont on doit s'abstenir, et par ext. Chose qu'on désire d'autant plus qu'on doit s'en abstenir. ; Fig. <i>Fruit sec</i> : intellectuel qui n'a rien donné de ce qu'il semblait promettre ; <i>Fruit vert</i> , se dit d'une jeune fille qui n'est pas encore épanouie.	
II. Produit, résultat	
1. Littér. Enfant, considéré comme produit de sa mère, de l'union des sexes.	
2. Dr. Au plur. Produits que donne une chose à intervalles périodiques, sans altération ni diminution de sa substance.	
III. Résultat avantageux (que produit qqch.)	
• <i>avec fruit, sans fruit</i> : avec, sans profit.	
• Produit, effet bon ou mauvais de qqch.	

FRUIT, n.m. (2)

Techn. Diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur à mesure qu'on l'élève, l'inclinaison ne portant que sur la face extérieure du mur et la face intérieure restant verticale.

Le « fruit » de l'approche sémasiologique est une structuration des acceptions d'un mot polysémique (I., II., III.) et homonymique ((1), (2) dans un répertoire (relativement) exhaustif des différentes significations du lexème *fruit*. Ainsi structuré, le dictionnaire permet à l'usager avide de connaissances (tel un étudiant de FLE) de mieux comprendre le rapport des différentes significations avec les entités du monde et de l'univers conceptuel des locuteurs natifs d'une langue (en réalité plutôt des lexicographes qui représentent des autorités du domaine de la définition lexicographique pour les usagers-utilisateurs des dictionnaires, natifs ou pas).

Cette approche aboutit à la constitution du **champ sémique** (Ducháček 1971). Pour la grande variabilité des termes employés par les linguistes (*champ conceptuel* ou, génériquement, *champ sémasiologique*, voire même (emploi critiqué car hyperonyme) *champ sémantique*), nous allons simplement mentionner le fait que les sèmes à catégoriser dans un champ doivent s'organiser en fonction de leur centralité par rapport au noyau et à la périphérie (traits centraux = typiques / marginaux = spécifiques) > d'où la notion de **prototype** qui fera l'objet du cours de *Sémantique française*.

II.3.1 Mémo²: petit bilan schématique

Depuis le fameux triangle sémiotique, conçu par Ogden & Richards en 1923, des dizaines d'interprétations en ont été avancées. Nous y appliquerons les deux démarches (onoma-, séma- siologique) afin de mieux visionner les relations qui vont être passées en revue *infra*.

Schéma n° 5 : Application des approches onoma- et séma- siologique sur le triangle sémiotique

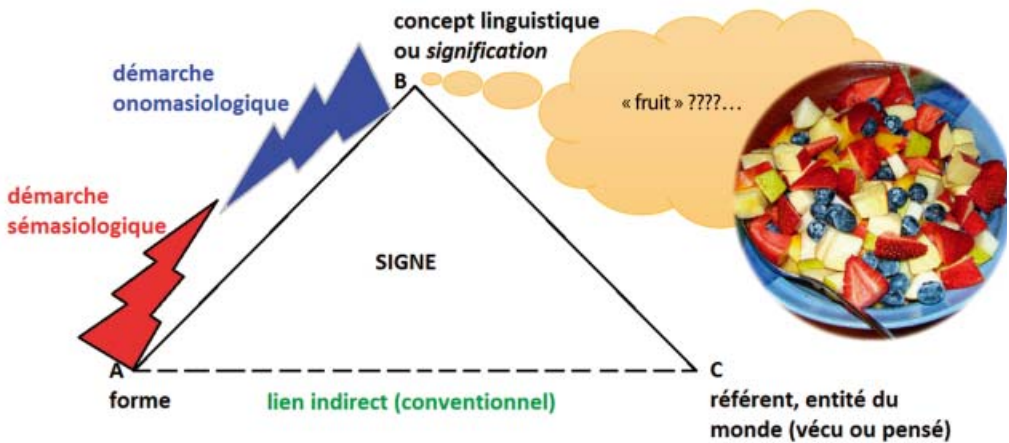


Image des fruits repris de : <https://www.flickr.com/photos/martinlabar/1802716337/sizes/s/>

Il apparaît assez clairement que le triangle développe le signe linguistique saussurien en ajoutant un troisième élément, le **réfèrent**, par rapport auquel le signe linguistique se structure.

Tableau n° 2 : Les deux approches en lexicologie, inspiré par Geeraerts & Grondelaers in Delbecq (2002 : 48))

démarche adoptée	l'onomasiologie	la sémasiologie
point de départ	concept (p. ex. « fruit »)	forme (p. ex. <i>fruit</i>)
point d'arrivée	mots <i>a, b, c, d</i> , etc.	significations « a », « b », etc.
relations concernées	synonymie ; antonymie	polysémie ; homonymie

